

## La séparation des pouvoirs est-elle encore effective?

Par **droitdbosser**, le 13/01/2013 à 10:06

Bonjour a tous,

Voilà, j'ai eu récemment mes partiels avec comme sujet de droit constitutionnel "la séparation des pouvoirs est-elle encore effective?"

J'étais plutot fière de mon plan mais les personnes auxquelles je l'ai expliqué mon dit qu'il était faux.

Pour ne plus avoir de doute, pourriez vous me donner votre avis?

pb: Comment le concepte de la séparation des pouvoirs a-t-elle évoluée depuis le XVIIIe sc (soit Montesquieu)?

I\_ Des théories de SP précausièrement élaborées

- A) L'organisation politique concue par Montesquieu pour l'application de la SP
- B) Le gardien constitutionnel de Kelsen

II\_ L'application diversifiée des la SP

- A) Le régime parlementaire de SP souple français
- B) Le régime présidentiel de SP rigide américain

Par **Booker**, le 13/01/2013 à 20:18

Alors mon avis est très indicatif mais au vu de la question posée le terme "effective" m'aurait invité à séparer théorie et pratique, si bien entendu le cour l'aurait permis

Par **bulle**, le 13/01/2013 à 21:03

Bonsoir,

[citation] "la séparation des pouvoirs est-elle encore effective?" [/citation]

Un tel sujet appelle en général un plan du type:

- I) Oui...
- II)...Mais

ou

I)Non...

II)...Mais  
(cf. [la méthodologie de la dissertation juridique](#))

Je pense que l'on pouvait certes parler d'une évolution mais cibler la problématique et le plan sur ça me semble quelque peu hors sujet dans le sens où vous ne répondez pas à la question de départ.

Par **Jeff13520**, le **14/01/2013 à 10:14**

Il faut savoir aussi que la séparation des pouvoirs n'a aucune définition positive.... Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle était perçue dans une conception négative, à savoir l'exclusion d'une concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme, d'un seul groupement.

Ensuite, tes titres ne répondent pas à la problématique. La question est de savoir si la séparation est effective. Quand je lis ton plan la réponse est :

-> c'était bien préparé conceptuellement  
-> c'est appliquée différemment selon les systèmes.

OK pour la première partie, en L1 c'est bien de rappeler la portée du sujet, ça envoie des connaissances sur la copie. Et c'est un bel effort que d'au moins savoir ce qui l'en est. Mais la seconde, tu en fais une présentation exhaustive. Je peux me tromper bien évidemment mais c'est le sentiment que j'ai en lisant ton plan.  
nb: évites aussi les fautes dans le plan ;)

Par **droitdbosser**, le **14/01/2013 à 19:13**

Merci pour vos réponses franches, je n'aurais pas demandé si j'avais peur de me vexer ;)  
désolé pour les fautes (je sais que je dois faire attention :S)  
Dans tout les cas ça va me motiver à mieux travailler ma "constit" pour le second semestre :)

Par **vegasvtb**, le **08/11/2016 à 00:27**

quelqu'un pourrait m'expliquer le lien entre la séparation des pouvoirs et kelsen comme c'est stipulé dans sa première partie ?